



ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Washington
accentue la pression

En attendant l'arrivée le 21 octobre à Kinshasa de l'ambassadrice des États-Unis à l'ONU, les spéculations sont permises sans pour autant cerner les contours de cette visite qui demeurent, pour l'heure, tout un mystère. Nikki Haley viendra, pense-t-on, pour sceller l'avenir proche de la RDC en proie à des convulsions internes liées notamment aux incertitudes relatives à la

non-organisation des élections. Il va sans dire que la rencontre Nikki Haley-Joseph Kabila pourra booster le processus électoral et conduire à la tenue rapide des élections avec, à la clé, l'exigence renouvelée de la publication du calendrier électoral, une des étapes-clés pour faire avancer le processus politique en RDC.

Page 3



Donald Trump et son ambassadrice à l'ONU, Nikki Haley

LINAFOOT

Une commission de gestion
instituée par la Fécofa pour
deux ans

L'enseigne de la Linafoot

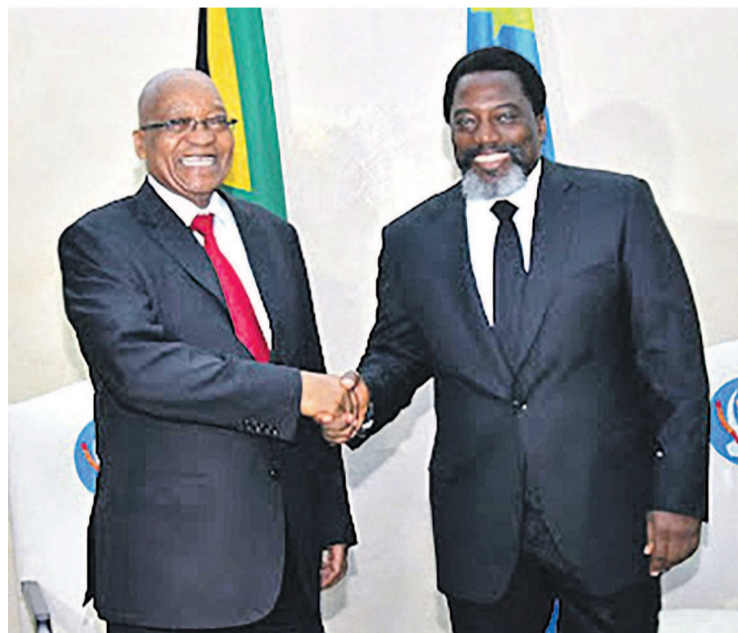
Ce n'est pas un autre comité de gestion qui va remplacer l'ancien comité dirigé par Jeef Kapondo à la Linafoot. C'est plutôt une commission de gestion nommée par la Fédération congolaise de football association (Fécofa) dirigée par un Mwehu Beya Kofela. La mission assignée à cette commission instituée le 13 octobre est notamment de mettre en œuvre de nou-

velles orientations du championnat national et d'envisager les modalités d'un nouveau format de cette compétition.

Il lui est aussi demandé de mettre sur pied un championnat national de deuxième division et d'exécuter les recommandations de la Confédération africaine de football sur le système d'octroi des licences des clubs.

Page 4

COOPÉRATION RDC-RSA

Échanges fructueux entre Joseph Kabila
et Jacob Zuma

Poignée de main entre Joseph Kabila et Jacob Zuma

Les présidents Joseph Kabila et Jacob Zuma ont évoqué, le 15 octobre, leur détermination à consolider les acquis de la démocratie, de la stabilité, de la sécurité et de la prospérité en faveur des peuples de la Région, indique un communiqué publié à la fin de la visite du président sud-africain à Kinshasa. Les deux chefs d'État ont réaffirmé leur adhésion aux décisions du 37^e sommet de la Sadc concernant l'évolution positive de la situation politique en RDC.

On se rappelle que ce forum avait, entre autres, demandé à la Céni « de publier le calendrier électoral révisé en consultation avec le gouvernement et le Conseil national de suivi de la mise en œuvre de l'Accord du 31 décembre 2016 ».

Page 2

ENJEUX DE L'HEURE

La tripartite Céni-gouvernement-
CNSA déjà mal partie !

Alors qu'il s'attendait ouvrir solennellement les travaux en tant que président du CNSA, Joseph Olenghankoy a été bien obligé de s'effacer au profit du Premier ministre Bruno Tshibala. C'est ce dernier qui a donné le coup d'envoi des travaux au grand désenchantement des membres du CNSA qui se sont plaints de subir la loi de la Céni et de la majorité présidentielle.

L'enjeu de cette tripartite est de fixer les modalités de la publication du calendrier électoral pour des élections que la centrale électorale entend organiser, selon ses prévisions, en 2019. À peine ouverts le samedi, les travaux ont été vite suspendus pour reprendre en commissions le 16 octobre.

Page 2



Joseph Olenghankoy

COOPÉRATION RDC-RSA

Échanges fructueux entre Joseph Kabila et Jacob Zuma

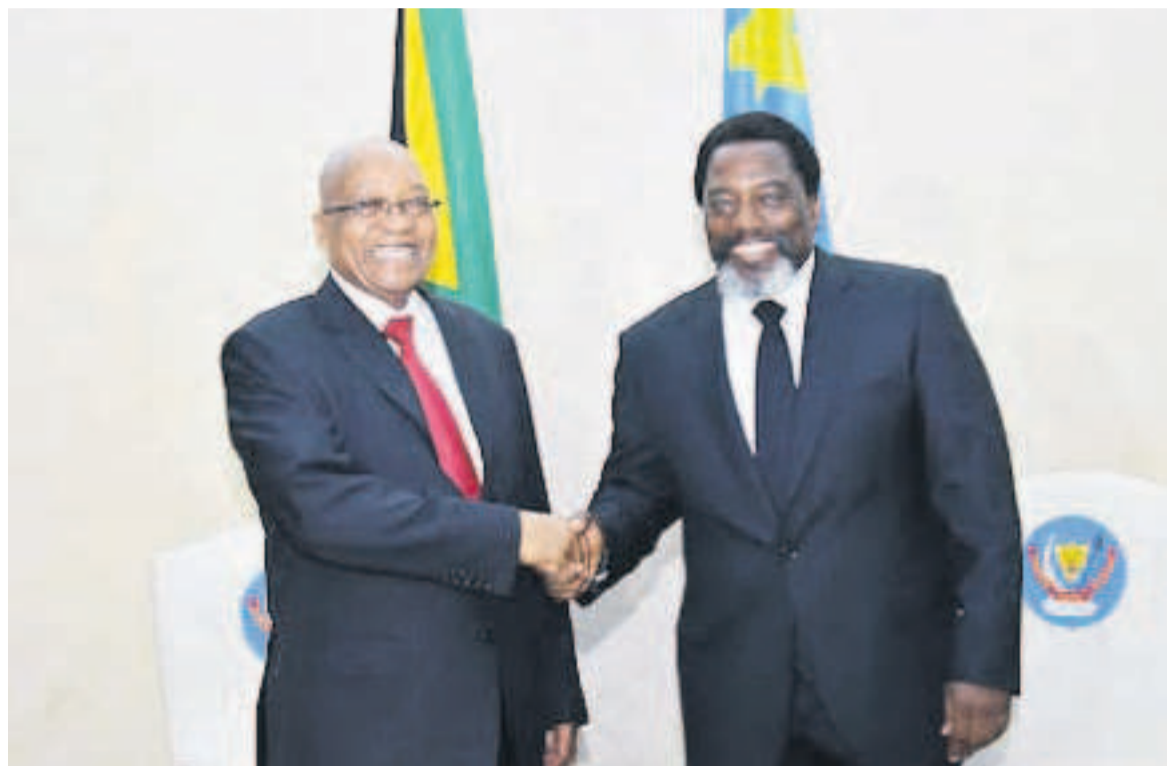
Les présidents Joseph Kabila et Jacob Zuma ont évoqué, le 15 octobre, leur détermination à consolider les acquis de la démocratie, de la stabilité, de la sécurité et de la prospérité en faveur des peuples de la Région, indique un communiqué publié à la fin de la visite du président sud-africain.

Arrivé à Kinshasa dans la nuit du 15 octobre, le président sud-africain, Jacob Gedleyihle-

sanctionné cette rencontre au sommet fait état de la réaffirmation par les deux chefs d'État de leur adhésion aux décisions du 37^e sommet de la Sadc concernant l'évolution positive de la situation politique en RDC. On se rappelle que ce forum avait, entre autres, souligné l'impossibilité de tenir l'échéance électorale de décembre 2017 et demandé à la Céni « de publier le calendrier électoral révisé en consultation avec le gouver-

à retirer ces sanctions et à éviter de prendre pareilles mesures à l'avenir en privilégiant le dialogue et le respect mutuel ».

Selon le communiqué final, Joseph Kabila et son hôte ont renouvelé l'engagement de consolider les relations bilatérales qui existent entre la RDC et l'Afrique du Sud. À en croire ce document, le président sud-africain Jacob Zuma a exprimé le soutien de son



Joseph Kabila et Jacob Zuma

kisa Zuma, a eu une séance de travail soutenu avec son homologue congolais Joseph Kabila Kabange. Les deux chefs d'État ont, au cours de leurs échanges, évoqué le développement de la situation politique, sécuritaire et économique dans l'espace Sadc ainsi que dans la région des Grands lacs. À la clôture de leurs discussions intervenues le 15 octobre, ils ont renouvelé l'engagement de consolider les relations bilatérales qui existent entre la RDC et l'Afrique du Sud. Le communiqué final ayant

nement et le Conseil national de suivi de la mise en œuvre de l'Accord du 31 décembre 2016 ». Bien plus, les participants à ces assises ont dénoncé et condamné « les ingérences extracontinentales dans les affaires des États membres de l'UA, en particulier la pratique de sanctions commise par des organisations et pays non africains et ciblant des personnalités congolaises, et ce en violation des principes de souveraineté des États et de non-ingérence », avant d'appeler « ces organisations

pays au processus électoral en cours en RDC. Le chef de l'État congolais a été assisté par le ministre d'État Alexis Thambwe Mwamba, chargé de la Justice et Garde des sceaux, assumant l'intérim du VPM et ministre des Affaires étrangères et Intégration régionale, Léonard She Okitundu, en mission à l'étranger, tandis que son homologue sud-africain a été assisté par Me Nkoana Mashabane, ministre des Relations internationales et de la Coopération.

Alain Diasso

ENJEUX DE L'HEURE

La tripartite Céni-Gouvernement-CNSA mal partie !

L'enjeu est de fixer les modalités de la publication du calendrier électoral pour des élections que la Centrale électorale entend organiser, selon ses prévisions, en 2019.

Confusion. C'est le mot qui résume mieux tout ce qui s'est passé le 14 octobre au Palais du peuple, à l'ouverture de la Tripartite Céni-Gouvernement-CNSA chargée d'évaluer le processus électoral et d'apprécier, unanimement ou de manière consensuelle, le temps nécessaire pour le parachèvement des élections. Initialement prévue au Kongo central avant d'être délocalisée à Kinshasa, cette réunion stratégique a démarré dans une atmosphère tendue, bafouant toutes les règles du protocole.

Déjà, l'arrivée le même jour à Kinshasa du Sud-africain Jacob Zuma avait littéralement bouleversé le protocole d'Etat, obligeant certains officiels à quitter les lieux illico presto au grand dam des parties prenantes impliquées dans cette Tripartite. Le hic, dans cette première réunion à laquelle assistait le président du CNSA, Joseph Olenghankoy, tient au fait que son institution n'a pas joui de la considération qui devait être la sienne dans un forum où elle est censée jouer les premiers rôles. Sa présence avait été mise à mal. Alors qu'il s'attendait à ouvrir solennellement les travaux en tant que président du CNSA,

Joseph Olenghankoy a été bien obligé de s'effacer au profit du Premier ministre? Bruno Tshibala.

C'est ce dernier qui a donné le coup d'envoi des travaux, au grand désenchantement des membres du CNSA qui ont estimé subir la loi de la Céni et de la Majorité présidentielle. Le fait pour la Centrale électorale d'avoir annoncé, sans attendre la tenue de la Tripartite, le report des élections en réclamant au moins 504 jours à compter de la fin des opérations d'enrôlement en cours dans les Kasai, n'a pas été du goût du CNSA. Elle considère que ses deux partenaires dans cette tripartite, en l'occurrence la Céni et le Gouvernement, ne jouent pas franc jeu en cherchant à la placer toujours devant le fait accompli.

A peine ouverts, les travaux de la tripartite ont été suspendus le même jour en raison de l'agenda très chargé des politiques présents. Qu'à cela ne tienne. Eu égard aux incartades ayant entouré cette séance inaugurale, d'aucuns s'interrogent déjà sur la suite de ces travaux censés se clôturer le 18 octobre et de leur capacité à déboucher sur la publication d'un calendrier électoral ainsi que sur l'annonce d'une nouvelle date pour la tenue des élections. Les travaux de la tripartite vont reprendre en commissions, renseigné-t-on.

A.D.

ADIAC

Le courrier de Kinshasa, une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila

Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni MAssela
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Comptabilité et administration : Lino-Lukombo

Caisse : Blandine Kalonji

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, Avenue du port, immeuble Forescom, 1er niveau, commune de la Gombe - Kinshasa / RDC
Tél. (+243) 015 166 200

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou

Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Campoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service) Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordnatrice, Relations publiques :

Adrienne Londole
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbelélé Ngonzo

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Assistante : Sylvia Addhas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Guillaume Pigasse

Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo

Chef de service préresse : Eudes Banzouzi

Gestion des stocks : Elvy Bombete

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

USA-RDC

Arrivée imminente de Nikki Haley à Kinshasa

En attendant l'arrivée en RDC de l'ambassadrice des États-Unis aux Nations unies, les spéculations sont permises sans pour autant cerner les vraies motivations de cette visite qui demeure, pour l'heure, tout un mystère.

Ainsi que l'avait annoncé Donald Trump en marge de la 72e assemblée générale de l'ONU devant une brochette des présidents africains triés sur le volet, l'ambassadrice de son pays aux Nations unies Nikki Haley est attendue en RDC dans les tout prochains jours. Ainsi qu'il l'avait indiqué devant ses pairs africains, la RDC fait partie des pays des États sur lesquels Washington maintient un droit de regard dont il place au centre des préoccupations. En mettant la RDC désormais au centre des préoccupations, Donald Trump entend cette fois-ci intervenir politiquement dans ce grand pays d'Afrique centrale après avoir observé une certaine distance du reste contreproductive. L'arrivée le 21 octobre courant de la diplomate américaine en RDC intervient à un moment

crucial, à l'heure où le pays tend à amorcer un virage historique via l'organisation des élections censées déboucher sur une alternance démocratique. L'on croit savoir que Nikki Haley vient sceller l'avenir proche de la RDC en proie à des convulsions internes liées aux incertitudes relatives à la non-organisation des élections. Plus cet état de choses va perdurer, plus l'angoisse n'arrête d'êtreindre les Congolais qui ne savent pas de quoi sera fait demain. La visite de Nikki Haley à Kinshasa pourrait peut-être aider à clarifier certaines choses, pense-t-on. Avec ses positions tranchées sur la RDC, l'ambassadrice américaine plutôt connue pour son verbe haut ne rassure guère certains esprits qui pensent que sa venue pourrait sceller le sort du chef de l'État, Joseph Kabila, qu'elle tient du reste pour l'élément essentiel du blocage actuel. De quoi va parler la représentante de Trump si ce n'est exiger à son interlocuteur des garanties qu'il va passer le témoin à son successeur par le truchement des scrutins attendus dans les meilleurs



Nikki Haley

délais, se convainc-t-on dans certains milieux politiques. À l'opposition, l'on croit savoir que la rencontre Nikki Haley-Joseph Kabila pourra booster le processus électoral et conduire à la tenue rapide des élections. L'émissaire américaine ne manquera pas au passage d'exiger la publication urgente du calendrier

électoral, une des étapes-clés pour faire avancer le processus politique, ce dont le régime de Kinshasa ne s'y est jamais opposé. Le plus évident est que le Rassemblement Limete va tenter de capitaliser le passage à Kinshasa de cette ex-gouverneure de Caroline du Sud d'origine indienne pour lui faire adhérer ses

prises de position en surfant notamment sur la thèse de l'illicégitimité ou de l'illégalité du « pouvoir en place ».

Nombre d'opposants se souviennent encore de la visite de l'ambassadeur américain à l'ONU, Bill Richardson, à la fin du règne du Maréchal Mobutu. L'ambassadeur américain n'y était pas allé avec le dos de la cuillère pour montrer le chemin de l'exil à un Mobutu malade qui ne régnait déjà plus que sur une partie de l'ex-Zaire. Mais le contexte est bien différent et les acteurs ne sont plus les mêmes. Cependant, pour maints analystes, l'administration Trump chercherait à aménager une voie de sortie pour Joseph Kabila dont l'indépendance d'esprit et le côté nationaliste sont tant redoutés. Une situation qui n'émeut outre mesure lorsqu'on connaît les relations tendues qu'ont toujours développées les administrations démocrates vis-à-vis du pouvoir de Kinshasa. En attendant, les spéculations sont permises sans pour autant cerner les vraies motivations de cette visite qui demeure, pour l'heure, tout un mystère.

Alain Dlasso

AFFAIRE SICOMINES

Le gouvernement prêt à une concession

L'exportation des concentrés de cuivre et d'hydroxyde de cobalt doit reprendre moyennant la stricte application de certaines «conditions» édictées par le ministre des Mines, dont la mise en œuvre par la société minière incriminée d'une production à grande valeur ajoutée et la transmission régulière des rapports de ses activités.

Sept jours après la mesure de suspension des exportations des produits miniers concentrés par le ministère des Mines, la Sino-congolaise des mines (Sicomines) vient d'être autorisée de nouveau à exporter ses concentrés de cuivre et d'hydroxyde de cobalt. Entre-temps, une correspondance de la Sicomines, datant du 6 octobre et adressée directement au ministre des Mines, a apporté finalement tout l'éclairage possible sur la production de ces concentrés. Dans cette correspondance, la société s'est inquiétée ouvertement des implications possibles de cette mesure d'interdiction.

Pour l'heure, l'instruction a été donnée aux services des Mines « d'autoriser l'exportation des produits miniers marchands de la Sicomines et d'assurer le suivi régulier de ses activités ». Par ailleurs, les mêmes services sont priés de fournir un rapport périodique au ministère des Mines.

Cette levée de suspension intervient après l'annonce par le ministre des

Mines, Martin Kabwelulu, d'une mission de service dans cette société pour s'enquérir des aspects techniques de l'usine et de la qualité des minerais des gisements. Il s'agissait d'une vérification sur le terrain, à la lumière des informations de l'étude de faisabilité réalisée sur ce projet. En effet, le 9 septembre dernier, les différents acteurs concernés ont participé à une réunion tripartite qui a permis à la Sicomines de renouveler son engagement à déployer tous les efforts pour améliorer la qualité de sa production et à transmettre périodiquement au ministère des Mines les informations.

Du côté du ministère des Mines, l'on se veut rassurant sur l'avenir du projet. Selon les précisions apportées par la société, il est prévu, à très court terme, vers le mois de janvier 2018, le montage d'une section de grillage pour oxyder au moins la majorité des concentrés sulfures et assurer une extraction hydro-électrique du cuivre métal. Par la suite, il ne faut perdre de vue le projet de construction du barrage hydro-électrique de Busanga par la Syno-hydro, actionnaire majoritaire de la société. Cela devra se faire sur le moyen terme. Enfin, grâce à cette source d'énergie à développer, la société pourrait atteindre la seconde phase de son développement qui lui permettra de produire environ 250 000 tonnes de cuivre métal.

Laurent Essolomwa

MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE

Des dauphins autoproclamés en fronde contre des loyaux

Les choses seraient en train de bouger au sein de la famille politique du chef de l'État, où l'on parlerait de trahison de certains ténors de la majorité présidentielle (MP). L'on apprendrait que des dauphins autoproclamés au sein de la MP ont jeté leur peau d'agneaux, embrassant les stratégies de leur mentor, Moïse Katumbi, pour le moment en exil à l'étranger. Ils s'attaqueraient à des cadres reconnus pour leur loyauté envers l'autorité morale de la MP, question de les discréditer auprès du chef.

Parmi les cibles, on citerait le directeur du cabinet du chef de l'État, Néhémie Mwilanya, qui est présenté comme un outsider des fidèles auprès de Kabila. Il ne jure que par son chef et n'a aucun contact avec le camp de Katumbi. Selon des sources, un plan machiavélique serait déjà en préparation afin d'être exécuté par certains membres de la MP identifiés comme pro-Katumbi, pour saper, même dans la presse, l'image du directeur de cabinet. On l'accuserait, révèlent les sources, d'avoir remplacé l'exécutif national en dirigeant la grande commission qui a effectué une tournée dernièrement au niveau des postes frontaliers de la RDC. Cette commission a, cependant, sauvé le pays de la descente aux enfers du franc congolais.

Un autre nom cité serait celui de Joseph Kokonyangi, considéré, lui, comme l'homme de la situation. Car,

il est, en ce moment difficile, l'un des rares membres de la MP à prendre clairement position dans les différentes situations et à faire des conférences de presse pour défendre le régime de Kinshasa. Aujourd'hui, ce comportement du secrétaire général adjoint de la MP serait très mal vu dans son propre parti, l'Alliance des forces démocratiques du Congo (AFDC), et au sein de la direction politique de la MP. On lui reprocherait, soutiennent encore des sources, sa position tranchée pour le maintien de Kabila au pouvoir.

À en croire ces sources, le camp des dauphins autoproclamés accuse Kokonyangi et son ami Félix Kabange Numbi de soutenir plusieurs actions visant le référendum afin de maintenir Kabila au pouvoir. Félix Kabange Numbi est l'un des loyaux ciblés aussi par les dauphins autoproclamés, surtout qu'il passe comme le cerveau moteur du trio katangais qui veut maintenir Joseph Kabila au pouvoir. Selon certaines indiscretions, le camp de Moïse Katumbi juge dangereux, prétentieux et très rusé ce docteur et homme d'affaires -qui continue à revendiquer l'ECT (Éveil de conscience et du travail pour le développement)-. Pour ces mêmes sources, Moïse Katumbi a quand même réussi à garder quelques poids lourds, parmi lesquels les cofondateurs du parti, dont certains continuent à siéger à la MP, et en même

temps, ils sont dans un comité stratégique pour la rédaction de son projet de société.

Le quatrième nom cité est celui de Henry Mova Sakania, secrétaire général du PPRD, qui, avec Félix Kabange Numbi et Séraphin Ngwej Katond, constituent le cerveau moteur du trio katangais qui veut maintenir Joseph Kabila au pouvoir. Fin stratège, Mova, qui pourtant était proche de Moïse Katumbi, alors ambassadeur de la RDC en Belgique, a livré, soutiennent encore les sources son frère Katumbi à Kabila.

L'ancien gouverneur de l'ex-Katanga ne pardonne pas ce comportement de Mova Sakania et a chargé son ancien ministre auprès du gouverneur Edmond Mbaz de le lui dire, ont fait savoir les mêmes sources bien renseignées. Par contre, dans le camp des déçus du pouvoir au PPRD, on pense que Mova a été désigné par Kabila pour assurer son maintien au pouvoir par les mouvements des jeunes qu'il organise tous les jours. Ainsi, plusieurs stratégies sont montées pour déstabiliser ce secrétaire général du parti présidentiel et tous les jeunes qui l'entourent au PPRD. Séraphin Ngwej Katond, conseiller de Kabila qui est très discret et vit une vie très cachée, malgré un hôtel de grande renommée qu'il a dans la capitale, est considéré par le camp de Katumbi comme un traître katangais.

Martin Engimo

KONGO CENTRAL

Plaidoyer pour améliorer la situation de la jeune fille

La journée internationale de la jeune fille, célébrée chaque 11 octobre à travers le monde, a été marquée d'une pierre blanche dans la province du Kongo central par un message du plaidoyer des enfants adressé à l'autorité provinciale.

C'est dans la salle Notre-Dame-Médiatrice dans la ville de Matadi dans la province du Kongo central que la journée internationale de la jeune fille a été célébrée sur le thème « Autonomisation de la jeune fille pour un meilleur avenir ». La présence des autorités provinciales et partenaires notamment ministre provinciale du Genre, Famille et Enfant, Florian Masaki Nzembe, du chef de division provinciale du Genre, famille et Enfant et des

plusieurs partenaires étatiques et non étatiques de la province du Kongo central montre leur intérêt à cette journée qui offre une occasion de réfléchir sur la situation de la jeune fille dans la province, laquelle situation n'est pas reluisante au regard du message de plaidoyer des enfants en faveur de la jeune fille qui vit la violence au quotidien et est exploitée à des fins économiques.

Les enfants ont aussi dans leur message plaidé en faveur des enfants qui sillonnent la ville de Matadi en vendant des marchandises. Ils recommandent dans leur plaidoyer la publication d'un édit interdisant ce type d'exploitation des enfants. Pour le chef de division du Genre, Famille et Enfant, le tableau de la situation de la jeune fille au Kongo central est très

sombre. Avant l'adresse du ministre provincial du Genre, de la Famille et de l'Enfant, les enfants et tous les invités ont suivi la présentation de la pièce de théâtre sur le mariage précoce. Tout en remerciant tous les partenaires qui luttent pour le bien des enfants, le ministre du Genre, de la Famille et de l'Enfant a réaffirmé la volonté du gouvernement provincial dans la lutte contre les antivaleurs sur les droits des enfants. À la fin de la cérémonie, les jeunes filles ont lancé des cris d'animation en disant : « Non au mariage, oui au bic, oui au cahier, oui à l'école. Les activités de la célébration ont été organisées par la division provinciale du Genre, Famille et Enfant et avec l'appui de la société de port MGT.

Aline Nzuzi

RALLONGE DE LA PÉRIODE DE TRANSITION

La population appelée à refuser la proposition de Corneille Naanga

Pour la Coalition droits pour tous, en prolongeant unilatéralement de 504 jours la tenue des élections générales, au-delà du temps convenu de 12 mois, la Céni saborde l'Accord politique de la Saint-Sylvestre.

Dans son bulletin électronique du week-end, l'Institut de recherche en droits humains a relayé l'appel de la Coalition droits pour tous à la population congolaise, l'exhortant à refuser d'étendre de 504 jours la rallonge politique de 12 mois, convenue le 31 décembre 2016, à l'issue de l'Accord politique global et inclusif du Centre interdiocésain de Kinshasa.

La Coalition a, en effet, dénoncé la énième tentative du président de la Céni, Corneille Naanga, d'accorder subtilement un troisième mandat de facto au président Kabila et des mandats sans fins aux députés nationaux, au mépris de la Constitution et de l'Accord politique. « En prolongeant unilatéralement de 504 jours, au-delà du temps convenu de 12 mois, la Céni saborde l'Accord politique de la Saint-Sylvestre qui est l'unique justification de la rallonge du mandat du président sortant, une exception convenue par la classe po-

litique, dans le seul but de normaliser le cycle électoral perturbé par la non-organisation des élections présidentielles, législatives nationales et provinciales ainsi que les élections locales, en conformité avec la Constitution de la République de février 2006, telle que modifiée à ce jour », a noté cette Coalition.

Des alibis qui ne tiennent pas

La Coalition a également relevé que les motifs techniques, logistiques et budgétaires évoqués souvent par Corneille Naanga ne constituent qu'un subterfuge qui a pour finalité de faciliter une confiscation subtile des institutions de la République par le parti au pouvoir. « Ni le temps ni l'argent ne résoudre jamais les problèmes liés à la mauvaise foi des dirigeants politiques en poste », a averti cette structure. Pour cette organisation, cette énième tentative de Corneille Naanga de donner malencontreusement au président sortant un mandat sans élection expose le pays au risque de violence et à la rupture de paix. « Un tel acte constitue une haute trahison de la nation congolaise qui s'attend à l'organisation des élec-

tions apaisées, la décrispation politique et le retour à l'ordre constitutionnel, à la fin de l'année 2017 », a prévenu la Coalition. Appelant le peuple congolais à agir, Droits pour tous rappelle qu'en vertu de l'article 26 de la Constitution, la liberté de manifestation est garantie. « Il convient de démontrer publiquement le désaccord avec la Céni, afin que les bénéficiaires de cette cabale n'interprètent le silence du peuple en leur faveur », a souligné cette structure. Mais, pour préserver la paix et la sécurité dans la sous-région des Grands Lacs, la Coalition a également lancé un appel à la solidarité internationale au peuple de la RDC « qui souffre de la confiscation des organes d'État, par un groupe d'individus qui agit en marge des lois et contre sa volonté ». Il est essentiel, a noté cette structure, que les institutions publiques de ce pays soient gérées dans le strict respect des délais et termes des mandats prévus par sa Constitution, « pour que le peuple ne soit contraint, en suprême recours, à la révolte contre la tyrannie et l'oppression d'un régime anticonstitutionnel ».

Lucien Dianzenza

RDC

Un village saccagé après des accusations d'empoisonnement collectif

Plusieurs dizaines de maisons ont été incendiées dans le nord-est de la République démocratique du Congo (RDC) à la suite d'un conflit entre deux villages provoqué par des accusations d'empoisonnement collectif, a-t-on appris lundi auprès d'un responsable local.

Le 10 octobre, les hommes du village d'Umoyo sont allés saccager le village de Jupanduru et ont incendié 78 maisons, causant la fuite de tous les habitants qui ont trouvé refuge dans les localités environnantes, a expliqué à l'AFP Jean-Pierre Ukethmwu, un chef local. « La situation est dramatique ici à Jupanduru. Les deux écoles dont dispose le village n'osent pas ouvrir leurs portes, la

population a fui », a-t-il ajouté, déclarant que le raid n'avait pas fait de morts.

Selon M. Ukethmwu, les habitants d'Umoyo ont soupçonné ceux de Jupanduru d'avoir empoisonné la nourriture qui leur avait été servie lors d'une cérémonie de deuil et qui aurait causé la mort de deux personnes et en aurait obligé 32 autres à se faire soigner. Umoyo et Jupanduru sont deux villages du territoire de Mahagi, situé à environ 200 km au nord de Bunia, à la frontière avec l'Ouganda. Une ONG, Caritas, s'est rendue sur place pour évaluer la situation et procéder à la distribution de vivres aux déplacés, selon le responsable interrogé.

AFP

LINAFOOT

Une commission de gestion instituée par la Fécofa pour deux ans

Ce n'est pas un autre comité de gestion qui va remplacer l'ancien comité dirigé par Jeef Kapondo à la Linafoot. C'est plutôt une commission de gestion nommée par la Fédération congolaise de football association (Fécofa) dirigée par un Mwehu Beya Kofela.

Alors qu'on attendait l'organisation d'une assemblée générale extraordinaire et élective à la Linafoot qui venait de tenir son assemblée générale ordinaire, c'est plutôt une commission de gestion qui vient d'être mise en place par la Fécofa. La mission de cette commission

licences des clubs.

Pour remplir cette quadruple mission en plus de l'organisation normale du championnat national, la commission de gestion dispose d'un mandat de deux ans. On ne parle donc plus élection au sein de la Linafoot. L'on rappelle que le comité de gestion de cet organe sub-délégué de la Fécofa présidé par Jeef Kapondo était en fin mandat.

La commission de gestion sera présidée par Mwehu Beya Kofela. Il est assisté de quatre vice-présidents. Il s'agit de José Dayoni,



-instituée le vendredi 13 octobre sur notification d'une correspondance signé par le président de la Fécofa, Constant Omari, et le secrétaire général Grégoire Badi Ediba- est de mettre en œuvre de nouvelles orientations du championnat national, d'envisager les modalités d'un nouveau format de cette compétition, de mettre sur pied un championnat national de deuxième division et de mettre en application les exigences de la Confédération africaine de football (CAF) sur le système d'octroi des

Eugène Kabongo, Jacques Boto Lueto Liena et Liambi Mopepe. Emmanuel Kande est le secrétaire national de la commission et Antoine Luzizila, le secrétaire national adjoint, tandis que Ngoy Tshimbwe fait office de trésorier de la commission de gestion. Les membres de la commission sont Roger Bakulubasika, Bowala Lilembe, Innocent Kabundulu Kazadi, Mbungu Taty, Denis Kakudji Lusonde et Jean-Pierre Kandu Zaza.

Martin Engimo

HAUT-LOMAMI

Le député provincial Paul Ngoy Nsenga plaide pour sa base

Artiste plasticien et secrétaire de la Coopérative des artistes congolais en arts plastiques à Lubumbashi, Paul Ngoy Nsenga Binthelu a été élu député provincial du Haut-Lomami, nouvelle province issue du découpage de l'ex-Katanga.

L'auteur des portraits des collections historiques des rois coloniaux du Congo, Léopold II, Albert 1er et Baudouin de Belgique (de 1885 jusqu'en 1960), et ceux des chefs d'État (de 1960 jusqu'à ce jour) Joseph Kasavubu, Joseph-Désiré Mobutu, Laurent-Désiré Kabila et Joseph Kabila -qui ont été très appréciés par la primature en mars 2015- séjourne depuis quelques jours à Kinshasa pour des soins médicaux. Mais il a mis à profit sa présence dans la capitale pour prendre des contacts utiles avec les autorités.

Surnommé député du développement par sa base, Paul Ngoy Nsenga Binthelu a été reçu par le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel (EPSP), Gaston Musemena, pour le dossier des éléphants en divagation en



Paul Ngoy Nsenga Binthelu, député provincial du Haut-Lomami

provenance du parc de l'Upemba qui dévastent les champs et causent des pertes en vie humaines et portent négativement atteinte à l'éducation. La population a fui, les enfants ne sont pas scolarisés.

Paul Ngoy Nsenga a également

abordé avec le ministre Musemena le dossier de l'école du Cinquantenaire de Malemba-Nkulu, qui est dans un état de délabrement total, et aussi celui des portraits des collections historiques des rois coloniaux et des chefs d'État du

Congo depuis l'Indépendance, dossier dont la finalité est de faire partie du programme scolaire. Content de disposer des informations fiables de la base que le député provincial lui a transmis, Gaston Musemena a promis de s'impliquer personnellement avec son collègue du Tourisme pour des solutions escomptées à ces dossiers.

Il s'est, de ce fait, entretenu avec Patrick Kitebi, directeur général du Fonds de promotion d'industrie (FPI). L'élu du Haut-Lomami lui a transmis les remerciements de la population du territoire de Malemba-Nkulu au chef de l'État pour avoir accédé à l'urgence de la réhabilitation du Pont Kole sur financement du FPI de plus ou moins trois cent mille dollars américains, et aussi pour le début des travaux de l'ouverture des lacs Kisale dans les territoires de Malemba-Nkulu et de Bukama. Paul Ngoy Nsenga a indiqué que 47 lacs sur 133 ont disparu à la suite de la sécheresse. Le FPI, a-t-il dit, s'est engagé pour la récupération de ces lacs par l'encadrement des volontaires commis drainage et les rastamen pour le

« cantonnement » manuel. Notons que le gouverneur du Haut-Lomami, Jackson Kalenga Mwenzemi, avait octroyé, pour le compte de la province, des dons matériels aux groupes des volontaires.

Le DG Patrick Kitebi s'est montré sensible à la visite du député provincial et il a rappelé que la construction du barrage de Lovoy pour alimenter Malemba-Nkulu, Bukama et une partie du chef-lieu Kamina figure en bonne place dans le programme d'action du FPI, en plus du renforcement de l'électricité de Kamina par le barrage de Kilubi pour les productions industrielles. Paul Ngoy Nsenga a, enfin, fait une visite de courtoisie auprès de Patrick Umba Banza, directeur général de la Société congolaise des postes et télécommunications (SCPT). Ce dernier a octroyé des motos à la direction provinciale de la SCPT à Kamina. C'est donc un séjour bien rempli pour le député provincial Paul Ngoy Nsenga Binthelu du Haut-Lomami dans la capitale qui, malgré ses importantes responsabilités politiques, ne met pas à l'écart l'art plastique.

Martin Enyimo

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317

imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo





LE COURRIER DE KINSHASA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

BON PLAN! RECRUTEMENT



Distribuez nos produits & Gagnez de l'argent

FILLES JEUNES ET DYNAMIQUES rejoignez notre équipe marketing



+243.856.43.6723

immeuble ex FORESCOM, 1er niveau
Avenue des Douanes n°4
Kinshasa, Gombe - RDC

PAIX ET SÉCURITÉ

Jean Claude Gakosso et ses homologues africains échangent sur le sommet de la CIRGL

Prélude à la tenue, à Brazzaville, du 7e sommet ordinaire de la Conférence internationale sur la région des Grands lacs (CIRGL), et la 8e réunion de haut niveau pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo (RDC) et la sous-région, le ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso, s'est entretenu tour à tour, le 14 octobre, avec ses collègues de la République centrafricaine (RCA) et du Burundi.

Charles Arnel Doubane et Alain Aimé Nyamitwe, respectivement ministre des Affaires étrangères de la RCA et du Burundi, ont échangé avec leur homologue du Congo sur les enjeux du sommet de la CIRGL qui s'est ouvert le 15 octobre par la réunion des ministres des Affaires étrangères, avant la grande rencontre du 19 octobre en

présence des chefs d'Etat de la sous-région. « Au cours de cette rencontre, les ministres de la Défense et des Affaires étrangères discuteront des questions inhérentes à la sous-région qui, aujourd'hui, est confrontée à d'énormes difficultés dans certains Etats et dont le maître mot est la paix pour enclencher le développement », a déclaré le

ministre centrafricain des Affaires étrangères, Charles Arnel Doubane. « A l'orée de cette réunion, je suis venu échanger avec mon collègue, pour faire en sorte que les choses avancent. Les relations de fraternité entre les deux pays sont au beau fixe. En RCA, le Congo est la deuxième patrie », a-t-il ajouté.

Peu avant, le ministre Jean-Claude Gakosso a échangé, dans la matinée, avec le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies pour l'Afrique centrale, François Louceny Fall.

L'agenda du sommet de la CIRGL prévoit l'examen des

progrès et des défis dans la mise en œuvre des engagements pris dans l'accord-cadre signé à Addis-Abeba, en Éthiopie, en février 2013. Un accent particulier a été mis sur les mesures visant à résoudre les problèmes en suspens liés à la neutralisation des groupes armés illégaux encore actifs dans l'est de la RDC et la région des Grands lacs.

Les participants plancheront également sur l'état des dialogues et processus politiques en cours dans la région des Grands lacs.

Sont attendus à Brazzaville, les chefs d'Etat et de gouvernement des 13 pays signataires

de l'accord-cadre, les institutions de garantie dudit accord, à savoir les Nations unies, l'Union africaine, la CIRGL et la Communauté de développement d'Afrique australe, ainsi que des observateurs de la communauté internationale.

Rappelons que l'Angola, le Burundi, la République centrafricaine, la RDC, la République du Congo, le Rwanda, l'Afrique du Sud, le Soudan du Sud, la Tanzanie, l'Ouganda et la Zambie ont signé l'accord-cadre en 2013, peu avant le Kenya et le Soudan en 2014. La rencontre de Brazzaville intervient après celle de Luanda, en Angola, l'an dernier.

Yvette Reine Nzaba

HUMANITAIRE

Une Congolaise décorée de la médaille de Florence Nightingale

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a décerné, le 16 octobre à Brazzaville, la médaille de Florence Nightingale à Clarisse Evelyne Ngampolo, secouriste de la Croix-Rouge congolaise (CRC) et infirmière de profession.

La cérémonie s'est déroulée en présence du président de la CRC, Christian Sédar Ndinga, des représentants des ministères de la Santé et des Affaires sociales, ainsi que de la présidente d'honneur de la CRC, Ida Victorine Gampolo.

Pour cette année, 39 personnes de plusieurs nationalités ont été récompensées par le CICR dont Clarisse Evelyne Ngampolo. Les lauréats ont été déclarés le 12 mai, date anniversaire de la naissance de Florence Nightingale et journée internationale des infirmières.

La médaille de Florence Nightingale rend hommage à la contribution des infirmières aux activités du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge et à l'action humanitaire en général. Tous les deux ans, le CICR invite ses sociétés nationales de la Croix-Rouge à présenter des candidats qui se sont

distingués en veillant à ce que les personnes vulnérables reçoivent des soins, y compris dans les circonstances difficiles de conflits et de catastrophes. Selon les règles initiales, la médaille était attribuée à six infirmières par an. Depuis le règlement de 1991, la médaille est attribuée tous les deux ans à des femmes et des hommes, par une décision du CICR. Il ne peut y avoir plus de cinquante attributions par délibération. Ce titre honorifique n'est plus attribuable

seulement à des infirmiers de profession, mais aussi à des collaborateurs de la Croix-Rouge bénévoles ou employés dans le travail humanitaire et de secours.

Prenant la parole avant la remise de la médaille, Christian Sédar Ndinga a indiqué qu'« une volontaire, sage-femme de son état qui, déployée à l'occasion du conflit du Darfour..., a fait montre d'un grand dévouement et d'un grand courage ».

Rappelons que Florence Nightingale est née le 12 mai 1820 en Italie. Ayant été témoin peu avant de la mort d'un malade en raison de l'incompétence d'une soignante, elle estime qu'il y a un besoin pressant d'instituer une formation d'infirmière. La médaille éponyme est remise dans chaque pays, soit par le chef de l'Etat, soit par le président du comité central de la société nationale.

Guillaume Ondzé

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Le CCFD mécontent de l'inaction des gouvernants et de la communauté internationale

Le Comité catholique contre la faim et le développement (CCFD) a publié, le 16 octobre, en marge de la commémoration de la journée internationale de l'alimentation, un rapport pointant du doigt la communauté internationale du fait de son inaction face au problème de la montée en flèche des cas de maladies liées à l'insécurité alimentaire au monde.

Selon le CCFD, une personne sur trois au monde n'a pas accès à une alimentation équilibrée, saine et durable. Et, malgré de multiples engagements pris dans le sens de la lutte contre l'insécurité alimentaire, les gouvernants n'ont pas réduit de moitié le nombre de personnes souffrant de la faim. Cela s'illustre aisément à travers les chiffres publiés en septembre 2017 par l'Organisation des Nations-Unies pour

l'Agriculture (FAO). Ces chiffres indiquent qu'environ 185 millions de personnes dans le monde sont concernées. « Nous sommes encore loin pour atteindre les objectifs que la communauté s'est fixés depuis plus de 40 ans, notamment celui de réduire par deux la faim dans le monde », a souligné le rapport.

Par ailleurs, pour cette ONG qui oeuvre dans le cadre de la lutte contre l'insécurité alimentaire, il se multiplie actuellement les traités de libre échange et d'autres accords de partenariat économique qui ne permettent pas aux pays de protéger leur agriculture, notamment dans les pays en développement. C'est pourquoi, il est urgent de lutter aussi contre la volatilité des prix et de mettre en place un instrument efficace de régulation des marchés agricoles afin de promouvoir le développement de ce secteur.

Evoquant, en outre, le problème des impacts négatifs de certains investissements dans l'agriculture tel que l'accaparement des terres en Afrique et en Asie ainsi que l'endettement des paysans, la CCFD a aussi déploré la faiblesse des Etats, constatée lors des états généraux de l'alimentation. Alors qu'ils constitueraient un cadre approprié où sont posés tous les problèmes liés à l'insécurité alimentaire et avec des objectifs potentiellement divergents pour la conquête des marchés agricoles au niveau international. « Le CCFD est particulièrement sévère pour toute initiative internationale lancée, notamment pour lutter contre l'insécurité alimentaire en Afrique. Cette lutte suppose une transition et des choix clairs de modèles agricoles et systèmes alimentaires », a encore signifié le rapport.

Rock Ngassakys

AFRIQUE

Une croissance de 2,4% en 2017 selon Africa's Pulse

La croissance économique en Afrique subsaharienne devrait être de 2,4 % en 2017, contre 1,3 % en 2016, selon la dernière édition d'Africa's Pulse, un rapport de la Banque mondiale (BM).

Les anticipations d'avril dernier tablaient sur une progression de 2,6 %, rappelle le rapport. Grâce à la croissance du 2e trimestre des deux principales locomotives du continent, l'Afrique du Sud et le Nigéria, celle-ci a été revue en hausse.

La hausse des cours des produits issus des industries extractives et le retour des flux de capitaux ont contribué à ce relèvement. Le rapport met en garde contre

la mollesse persistante de cette embellie, insuffisante pour accroître le revenu par habitant en 2017, malgré des perspectives positives.

Néanmoins, la reprise de croissance est à plusieurs vitesses dans la région : le document indique que, dans les économies les moins tributaires des matières premières, comme l'Éthiopie et le Sénégal, la croissance est restée globalement stable et soutenue par les investissements dans les infrastructures et une meilleure productivité agricole.

Les pays exportateurs de métaux profitent du redressement des cours internationaux sur fond de rebond de la production minière et des investissements. Le rap-

port note, toutefois, une dette publique toujours élevée en Afrique subsaharienne et appelle les pays à redoubler d'efforts pour remédier à l'insuffisance des recettes et contenir les dépenses afin d'atteindre l'équilibre budgétaire.

Le rapport rappelle que l'Afrique subsaharienne devrait bénéficier d'une reprise modérée de l'activité économique, avec une projection de croissance estimée à 3,2 % en 2018 et 3,5 % en 2019, grâce à la stabilisation des cours des matières premières et à la hausse progressive de la demande intérieure, sur fond d'atténuation de l'inflation et de politiques monétaires accommodantes.

Noël Ndong



AVIS DE VENTE LCB

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE

Il sera adjugé au plus offrant et dernier enchérisseur à l'audience d'adjudication du 04 Novembre 2017 dans la salle des audiences du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville à 8 heures 00'

L'IMMEUBLE SAISIE SUR

La Société LE CAMBATANI, société anonyme unipersonnelle au capital de 10.000.000 de FCFA, RCCM n° 05-B-1644 représentée légalement par Madame Carole MANTOT, dont le siège social est sis à Brazzaville Aéroport MAYA MAYA, B.P 1148.

ALA REQUETE DE

LCB Bank société anonyme avec C.A au capital de 10.000.000.000 de FCFA, RCCM-06-B-58, NIU : M2005110000294157, dont le siège social est sur l'avenue Amilcar CABRAL, Brazzaville.

Poursuite et diligence de son représentant, Monsieur MOHAMED TAHRI, Administrateur Directeur Général demeurant en cette qualité audit siège.

Ayant pour conseil Maître Jean Prosper MABASSI, Avocat à la Cour ; est sis J331 S Immeuble SOPROGI patte d'oie face ENAM BP 1737 ;

DESIGNATION DE L'IMMEUBLE SAISIE

Propriété partiellement bâtie sise à Brazzaville, Arrondissement 3 Poto-Poto, située sur l'avenue de l'amitié, ancien restaurant les BOUGAINVILLIERS en face de l'hôtel "OLYMPIC PALACE", à côté du Restaurant "Jardin des Saveurs", d'une

superficie de 1233,75m², objet du titre foncier n°29100.

MISE A PRIX : 450.000.000 FCFA

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier de charges dressé par Maître MABASSI, Avocat à la Cour déposé le 16 août 2017 au greffe du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville les enchères seront reçues sur la mise à prix ci-dessus, par le Ministère d'Avocat ou par les enchérisseurs, eux-mêmes.

CONDITIONS DE VENTE

- Inscription au greffe du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville ;
- Vente exclusivement comptant.

Fait et adressé à Brazzaville le 12 octobre 2017

Pour tous renseignements, s'adresser à :

Maître Jean Prosper MABASSI, Avocat à la Cour ; J331 S Immeuble SOPROGI patte d'oie face ENAM BP 1737 Brazzaville ; Tel : 05 551 03 14

Maître Jean Didier BIDIE, Huissier de justice, Commissaire-priseur près la Cour d'Appel de Brazzaville ; titulaire d'un office sis 990 ter, avenue des trois Martyrs à côté du cinéma ABC Plateau des 10 ans, Mougali Brazzaville ; Tel : 05 551 34 43

Monsieur le Greffier en Chef du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville.

AVIS DE VENTE IMMOBILIERE

LCB Bank société anonyme avec C.A au capital de 10.000.000.000 de FCFA, RCCM-06-B-679, NIU : M2005110000294157, dont le siège social est sur l'avenue Amilcar CABRAL, Brazzaville, procède à la vente des **actifs immobiliers hors exploitation** présentant les caractéristiques suivantes :

Nature	Propriétaire	Localisation	Superficie	Prix de Vente
Terrain nu	LCB Bank (Acquisition directe)	situé au Centre-ville avenue du Gouverneur Général EBOUE, à côté du magasin ALIMA, immeuble CAP INFO, école CFCO Arrondissement 3 Poto-poto, Brazzaville.	1267,50 m ² TF : 772 section : R P : 34	2 250 000 000 FCFA
Terrain bâti	LCB Bank (Acquis par adjudication)	Situé au n°29 de la rue Emile BIAYENDA Quartier MASSINA M'FILOU Brazzaville	294,95 m ² TF : 21117 section AK; P : 4	20 000 000 FCFA
Terrain bâti	LCB Bank (Acquis par adjudication)	Situé au n°137 de l'avenue des 3 martyrs MOUNGALI Brazzaville	153,64 m ² TF: 9391 section :P8 Bloc 152 ; P 8	120 000 000 FCFA

Conditions et modalités de vente:

Les frais de transcription et les autres frais annexes sont à la charge de l'acquéreur. Les biens ne sont grevés d'aucune charge. Le paiement se fait au comptant, contre remise de quittance.

Les équipes de la banque se tiennent à votre disposition pour la visite des sites concernés. Des discussions directes sont possibles avec la Direction Générale de LCB Bank.

Pour tous renseignements complémentaires, contacter LCB Bank au siège social, sise avenue Amilcar CABRAL Centre-Ville.

Contacts 05 369 56 35 / 05 310 11 31 / 05 310 11 39



DIPLOMATIE

Quatre nouveaux ambassadeurs au Congo

John Murton, Nyambe Friday Musiyalike, Robert Schddeboom et Mohamed Moussa Elalem, respectivement ambassadeur du Royaume-Uni, de la Zambie des Pays-Bas et consul général de la République Islamique de Mauritanie ont présenté, le 14 octobre à Brazzaville, les copies figurées de leurs lettres de créance au ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso.

Le curriculum vitae de l'ambassadeur désigné du Royaume-Uni en République du Congo, John Murton, indique qu'il a débuté sa carrière diplomatique en 1997 au ministère britannique des Affaires étrangères. De 1997 à 1998, il est nommé expert en prévention de conflits dans le département des Nations unies audit ministère.

John Murton a servi son pays comme ambassadeur à Port-Louis, et ambassadeur non résident à Madagascar et aux Comores. Pendant trois ans (2004-2007), il a occupé successivement le poste de directeur adjoint de l'Otan et secrétaire général du ministère des Affaires étrangères.

Le second, Nyambe Friday Musiyalike, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de



Jean-Claude Gakosso échange avec le nouvel ambassadeur des Pays-Bas (crédit photo Adiac)

la République de Zambie au Congo, avec résidence à Kinshasa, a occupé plusieurs postes de chercheur et de directeur à la présidence de la République. Il a également dispensé des cours sur le sida à l'Institut des ressources humaines et de développement à Lusaka. De septembre 2016 jusqu'à la date de sa nomination comme ambassadeur, il a occupé le poste de directeur du Centre

national de lutte contre le terrorisme au ministère de l'Intérieur. Né en 1958, l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire des Pays-Bas, Robert Schddeboom, a rejoint le ministère des Affaires étrangères en 1983 et a travaillé à Bagdad, Oslo, Moscou, Tel-Aviv ainsi qu'à la direction pour le développement en Amérique latine, puis, comme chef du département de l'Amérique cen-

trale et des Caraïbes à la direction de l'hémisphère occidentale. Depuis 2013, il est consul général à Istanbul, en Turquie.

Mohamed Moussa Elalem prendra bientôt ses fonctions en qualité de consul général de la République islamique de Mauritanie. Après son recrutement au ministère des Affaires étrangères de son pays où il a travaillé comme conseiller, Mohamed Moussa Ela-

lem a poursuivi sa carrière diplomatique à Abou Dhabi et à Ankara. De retour au pays, il a exercé dans l'administration centrale de ce ministère de 2015 à 2017 avant d'être nommé ambassadeur.

Outre ces présentations des copies figurées des lettres de créance, le ministre Jean-Claude Gakosso s'est entretenu aussi avec le représentant du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) au Congo, Gad Niyomugabo.

Au centre de leur entretien, la situation qui prévaut dans le département du Pool où il s'y est rendu il y a quelques jours, avec la directrice des opérations du CICR, pour examiner l'environnement humanitaire et rehausser le niveau de capacité de la Croix-Rouge congolaise sur le terrain.

« Il était question d'aller remettre du matériel roulant, informatique et de confirmer l'engagement du CICR pour réhabiliter les locaux, c'est-à-dire, le siège de travail de la Croix-Rouge congolaise, en vue d'être plus proche des populations les plus vulnérables, notamment dans le Pool où le CICR pourra développer des programmes d'assistance aux déplacés », a précisé Gad Niyomugabo au sortir de l'audience.

Yvette Reine Nzaba

VIE DES PARTIS

La DDC appelle à une profonde réforme de l'administration

La Dynamique pour le développement du Congo (DDC) du président Armand Mpourou a appelé, le 14 octobre à Brazzaville, à une profonde réforme de l'administration pour une meilleure application du futur programme que le Fonds monétaire international (FMI) et le gouvernement mettront en place.



Armand Mpourou (Adiac)

S'exprimant au cours d'un point de presse qu'il a animé après le passage de la délégation du FMI, Armand Mpourou a sollicité l'implication des citoyens à tous les niveaux dans la gestion de la chose publique en faisant preuve des comportements responsables. « Le FMI pourra venir et il y aura certainement des mesures à prendre mais la grande question est celle de savoir lesquels seront chargés de les appliquer. Car, aujourd'hui, le problème se pose au niveau du citoyen. Voilà pourquoi nous, DDC, estimons que l'administration doit être réformée de fond en comble, à la limite dépolitisée pour qu'elle soit opérationnelle et performante », a déclaré le président de la DDC. Il a ajouté que « Ce sont eux qui auront la mission d'exécuter le programme du FMI et à cela, chaque Congolais devrait prendre conscience de la ges-

tion de la chose publique parce que si c'est avec cette même administration où les gens ne prennent pas la mesure de leurs responsabilités, nous reviendrons sur les mêmes choses. Le grand mal est au niveau de la gestion des hommes. »

Il a, par ailleurs, appelé les acteurs politiques à observer et à attendre les conclusions de ces négociations. « L'arrivée du FMI n'est pas une fin en soi. Il est là pour nous aider, aider le gouvernement dans le redressement de l'économie. Attendons ce que cela va donner », a-t-il conclu.

Jean Jacques Koubemba

FINANCES PUBLIQUES

Des experts explorent la piste de modernisation de la gestion des salaires et pensions

Le onzième colloque international sur les services du trésor, débuté le 16 octobre à Brazzaville, est l'occasion pour les experts d'aborder le processus de modernisation de la gestion active de la paye et des pensions au sein des Etats. Le système informatique HR-PAYRROL, expérimenté par le Congo, sera au menu des discussions.

Des délégués d'une vingtaine de pays membres de l'Association internationale des services de trésor (AIST) prennent part à la rencontre de Brazzaville, dont le thème de cette année est : « La gestion de la paye et des pensions: système de gestion informatique intégré ou non, contrôles internes ».

La paye des salaires des agents de l'Etat et des pensions des retraités représente une part importante du budget de l'Etat. Le constat, cependant, est que la gestion de ces salaires et pensions ne répond pas aux attentes des bénéficiaires.

L'objectif de la rencontre de Brazzaville, a précisé le secrétaire général

de l'AIST, Didier Cornillet, est d'approfondir la réflexion, de susciter des débats et échanges d'expériences sur les défis auxquels les pays sont confrontés. « Le colloque permettra d'en dégager les pistes de réflexion et d'amélioration de gestion active et prévisionnelle de la masse salariale et des pensions », a-t-il dit.

Il existe deux modes d'organisation de la chaîne de la paye : d'un côté, chaque ministère gère la carrière de ses cadres par l'intermédiaire des services de ressources humaines, centralisés ou déconcentrés, et, de l'autre, la gestion de la paye assurée par une structure interministérielle. Durant les trois journées, financiers

et experts comptables vont tenter de mutualiser les bonnes pratiques, notamment les relations qui lient l'ordonnateur et le comptable ainsi que les contrôles pratiqués. La détection et la gestion des indus nécessitent un examen particulier au même titre que l'exacte comptabilité des charges. Au niveau national, le gouvernement congolais a engagé un projet de mise en place d'un système intégré de gestion appelé HR-PAYRROL, traitant l'ensemble des opérations liées à la gestion des dépenses et des recettes de l'Etat, y compris leur comptabilisation et suivi.

Ouvrant les travaux du colloque, le ministre de la Communication et des médias, porte-parole du gouvernement, Thierry Lézin Mougalla, a indiqué que cette réforme répondait aux standards optimaux en matière de gestion de la paye et des pensions. « Le HR-PAYRROLL aura pour finalité d'être une interface utile du système de gestion de paye des agents de l'Etat, dont les différents enjeux organisationnels, financiers et humains seront exposés au cours des trois journées de réflexion », a-t-il martelé.

Lancée en 2006 à Antananarivo (Madagascar), l'AIST est un espace d'échanges et de débats sur la modernisation de la gestion des finances publiques. Elle regroupe 29 Etats membres dont la République du Congo.

Fiacre Kombo



Une vue des officiels (Adiac)

LUTTE CONTRE LA FAIM

Le gouvernement entend développer le secteur primaire

Pour lutter contre les migrations incontrôlées, notamment des populations rurales, le gouvernement s'attelle à mettre en place, dans le cadre du Plan national de développement 2018-2022, des actions prioritaires s'appuyant sur la promotion des filières agricoles, pastorales et halieutiques.

L'objectif est d'accroître l'offre nationale en produits halieutiques et de réduire sensiblement les importations des denrées et l'exportation conséquente des devises. Le ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, Henri Djombo, l'a annoncé à l'occasion de la journée mondiale de l'alimentation, célébrée le 16 octobre sur le thème: « Changeons l'avenir des migrations: investissons dans la sécurité alimentaire et le développement local ».

« Investir dans les zones rurales dans les pays en développement comme le nôtre n'est pas un choix, mais une nécessité. Car, si nous ne transformons pas les zones rurales en économies dynamiques, nous ne parviendrons jamais à éliminer la pauvreté et la faim dans notre pays », a déclaré le ministre de l'Agriculture et de l'élevage.

Le gouvernement entend ainsi développer le secteur primaire, soit l'ensemble agro-sylvo-pastoral et halieutique. Il s'agit, à côté des activités de l'agro-industrie à

promouvoir, de libérer le potentiel que regorgent les exploitations familiales dans les zones rurales, afin d'en faire le fer de lance de la transition économique, a ajouté le ministre d'Etat.

Pour la représentante de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (Fao), Suze Percy Phillipine, cette journée mondiale qui intègre la semaine des Nations unies, a pour but de renforcer la sensibilisation et l'action de la Fao et du Programme alimentaire mondial en faveur des victimes de la faim.

Elle a, par la même occasion, réitéré le soutien de son Institution à soutenir ses Etats membres à consolider le développement agricole et rural, capable de traiter les causes profondes des migrations et renforcer la résilience à la fois des déplacés ainsi que des communautés d'accueil.

La FAO célèbre ses 40 ans d'existence au Congo

La journée mondiale de l'alimentation en République du Congo a été couplée, cette année, avec la

célébration du 40^e anniversaire de la présence de la Fao dans ce pays. Vingt-deux autres pays à travers le monde sont concernés. Au cours de cette période, la Fao a accompagné le Congo par des interventions d'appui au développement, alignées sur les priorités nationales. Il s'agit, entre autres, des projets relatifs au recensement général de l'agriculture dont la première étape qui consistait en la collecte des données est achevée ; l'horticulture urbaine et périurbaine ; la gestion intégrée des mangroves et le programme Onu-Redd.

La dynamique de coopération qui s'est établie a également permis à la Fao d'enregistrer d'importants résultats en matière de renforcement des capacités institutionnelles de plusieurs départements ministériels et d'élaboration de documents de politiques et stratégies du secteur agricole et rural.

Signalons que cette cérémonie a été rehaussée par la présence du Premier ministre, chef du gouvernement; des ministres de l'Economie forestière, du Tourisme et de l'environnement, des Affaires sociales et des Postes et télécommunications. Des diplomates et le maire de l'arrondissement 9, Djiri, étaient également de la partie.

Lopelle Mboussa Gassia

ENVIRONNEMENT

Des ONG sensibilisées aux effets pervers de l'orpaillage

L'association Action sur l'environnement et le développement (Aed) a lancé depuis le 13 octobre dernier à Brazzaville, une campagne de sensibilisation sur l'impact sanitaire, social et environnemental de l'exploitation artisanale de l'or au Congo.



Une vue des participants (Adiac)

L'objectif de cette activité, souligne le président de l'Aed, Dr. Eugène Loubaki, est de sensibiliser principalement les ONG de l'environnement, l'administration des mines et les autres parties prenantes aux méfaits de cette exploitation.

Même si l'exploitation artisanale de l'or est une activité de masse, contribuant à la réduction de la pauvreté, du fait des rétributions importantes qu'elle engendre, elle comporte d'énormes inconvénients, notamment sur la santé humaine et sur l'environnement, les ressources naturelles et sur le plan social. L'orpaillage impacte négativement sur les écosystèmes naturels et contribue à la destruction de la faune et de la flore, la destruction des lits des cours d'eau ; il augmente la turbidité de l'eau, la pollution de l'air, l'érosion des sols.

Par exemple, l'exploitation de l'or alluvionnaire est une importante

source d'érosion des sols, puisqu'elle nécessite la mise à nu de grandes surfaces à cause de l'extraction d'importants volumes de terre à plusieurs mètres de profondeur.

« En organisant cette campagne de sensibilisation, l'AED veut aussi tirer la sonnette d'alarme pour attirer l'attention de l'administration des mines, des ONG et de toutes les parties prenantes sur cette menace, à l'effet d'en trouver des solutions viables et durables », a déclaré le Dr. Eugène Loubaki.

Enfin, au plan socio-sanitaire, l'orpaillage peut engendrer des maladies respiratoires (toux, pneumonie, angine), et des accidents souvent mortels, compte tenu des techniques d'extraction archaïques. Dans les zones riveraines, est déploré l'incivisme, l'alcoolisme, la drogue, la déscolarisation des enfants, ainsi que le phénomène de migration.

Fiacre Kombo

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

PENTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE







L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition

à la Modernité

situé 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
Immeuble les manguiers - Milla
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

LUTTE CONTRE LA LÈPRE

L'Ordre de Malte évalue les besoins dans la Likouala

Une mission venue de Malte a fait le point, le 16 octobre à Brazzaville, sur l'efficacité du programme des cliniques mobiles, les besoins et les capacités opérationnelles existantes dans la lutte contre la lèpre dans le département.

Conduite par le Pr Francis Chaise, directeur du Programme Lèpre et Guy Steiner, chargé des projets au niveau de la direction internationale et de l'Outre-Mer viennent d'effectuer une mission d'évaluation dans les localités d'Enyellé et d'Impfondo (Likouala). Dans le chef-lieu de ce département, «L'hôpital des pionniers», un établissement sanitaire privé, a attiré plus d'attention. « Cet hôpital présente les meilleures garanties pour fonctionner correctement dans le domaine de la lèpre, la chirurgie de reconstitution et de traitement des infirmités et des mutilations, en particulier », a expliqué Francis Chaise. Selon lui, cette structure sanitaire est bien équipée et les patients y accèdent facilement. «L'hôpital des pionniers» est, par ailleurs, associé à un autre centre, situé à une dizaine de kilomètres d'Impfondo, qui a ouvert ses portes récemment. Dans ce nouveau centre, les patients



Les membres de la mission d'évaluation /Crédit photo Adiac

souffrant de la lèpre peuvent être hospitalisés pour les préparer à la chirurgie et les rassurer de la sécurité post-opératoire, à en croire Francis Chaise.

A l'hôpital d'Enyellé, par contre, la réalité n'est pas la même. De nombreuses difficultés rendent difficile le traitement des patients. Les aspects techniques et opérationnels posent problèmes.

« On a vu beaucoup de malades avec des infirmités lourdes, des mutilations. Du reste, ils sont prêts à bénéficier des services particuliers pour améliorer leurs conditions physiques », a expliqué le directeur du programme Lèpre.

Pour sa part, Guy Steiner a indiqué qu'il existe une équipe d'infirmiers, un chef de programme et

des cliniques mobiles. Il s'agit des véhicules que les infirmiers utilisent pour aller à la rencontre des populations nomades et semi-nomades, autochtones... L'objectif : leur apporter des soins, des médicaments et recueillir des informations d'ordre médical pour avoir une étude épidémiologique réelle de ces populations et une cartographie complète de la maladie.

Lors de cette mission d'évaluation, une trentaine de patients ont été consultés après un appel radiodiffusé. « Nous confirmons notre intérêt majeur et prioritaire d'apporter des moyens humains et techniques aux populations victimes de la lèpre. Je peux assurer que je reviendrai rapidement au mois de février », a déclaré Francis Chaise. Pour cette prochaine étape, la chirurgie et la formation seront incluses. Selon ce dernier, il est essentiel de former le personnel de santé, les patients qui ont besoin d'une certaine éducation en terme d'auto-soins sanitaires sous la responsabilité des relais communautaires qui sont en formation dans le cadre de ce programme.

En rappel, ledit programme a débuté en janvier 2017. Dénommé « Soutien aux populations autochtones de la Likouala », il est financé en partie par l'Agence française de développement. Le projet ne concerne pas uniquement le volet médical. La défense des droits de ces populations, le soutien dans la commercialisation du poivre, la pharmacopée et bien d'autres domaines sont également pris en compte dans le cadre de ce programme.

Rominique Makaya

SANTÉ PUBLIQUE

Lancement d'une campagne de dépistage gratuit de l'hémophilie

A l'occasion d'un Forum sur l'hémophilie et les maladies hémorragiques graves qui se tient du 16 au 20 octobre, au CHU de Brazzaville, le Centre national de référence de la drépanocytose Antoinette-Sassou-N'Guesso et l'Association congolaise des hémophiles, en partenariat avec l'ambassade de France au Congo, proposent à partir du 18 octobre, des consultations et examens de dépistage gratuits aux patients souffrant des saignements graves.

Selon un communiqué de l'ambassade de France, ces consultations seront organisées en collaboration avec des spécialistes en provenance de Bordeaux (France), Genève (Suisse) et de Brazzaville. Sont concernés, des malades souffrant de saignements spontanés des narines, gencives, des saignements liés au traumatisme anodin des articulations, des muscles, hématomes ; saignements génitaux abondants après les premières règles chez la jeune fille.

Ce forum sous régional vise, selon le directeur général du Centre national de référence de la drépanocytose, Alexis Eliras Dokékias, à « former des cadres d'Afrique centrale afin qu'ils maîtrisent le processus du dépistage, du diagnostic de la prise en charge et du suivi de ces malades ». D'ici peu, a-t-il annoncé, le Centre national de référence de la drépanocytose sera doté

des appareils assurant la coordination du diagnostic de ces maladies, non seulement au Congo mais également dans les pays voisins.

L'hémophilie est une maladie génétique héréditaire grave, se traduisant par une impossibilité pour le sang de se coaguler. Elle se transmet par le chromosome X où se situent les gènes incriminés. La maladie est rapidement diagnostiquée au vu de saignements excessifs, quels que soient la nature et l'endroit de la plaie. Ces saignements peuvent survenir dès l'âge de 3 mois.

« L'hémophilie est une maladie rare et complexe, bien connue en France, mais dont la prise en charge au Congo demeure insuffisante », a fait savoir l'ambassadeur de France au Congo, Bertrand Cochery. Il a ajouté que dans son pays, près de 6000 personnes étaient atteintes et 15000 autres affectées par un processus de coa-



Bertrand Cochery délivrant son message, en présence de la ministre de la Santé (Crédit photo Adiac)

gulation défaillant. Concernant le Congo, le diplomate français a expliqué qu'en raison du faible taux de dépistage précoce, seulement 68 cas de cette maladie ont été recensés entre 1993 et 2016. « Les malades sont identifiés lorsqu'ils atteignent un stade critique. Il est donc nécessaire d'aller plus loin dans les activités de dépistage précoce », a-t-il dit.

La ministre de la Santé et de la

population, Jacqueline Lydia Mikolo, a, pour sa part, exprimé sa gratitude à la coopération française pour le soutien logistique apporté à ce Forum, et à la Fondation Congo Assistance pour son « accompagnement permanent et constant aux actions du ministère ».

Elle a réaffirmé la nécessité d'intensifier la collaboration avec des partenaires afin de relever le défi de la lutte contre les maladies génétiques, no-

tamment la drépanocytose et l'hémophilie.

Hormis l'Association française des hémophiles, la Fédération mondiale de l'hémophilie et les différents délégués des pays de la sous-région (Cameroun, RDC, Gabon, Tchad, etc.), ce Forum connaît également la participation des associations des drépanocytaires qui se sont mobilisées pour accompagner l'Association nationale congolaise des hémophiles.

Yvette Reine Nzaba

LIGUE DE FOOTBALL DE BRAZZAVILLE

RC Olympique remporte les plays off

Le RC Olympique a remporté, le 14 octobre dernier au stade Alphonse-Massamba-Débat, les plays off de la Ligue de Brazzaville, en dominant la formation de CFFGMT sur un score de 2-1. Il jouera la saison prochaine en Ligue intermédiaire de la Fédération congolaise de football (Fécofoot).

Chrisvy Mbemba a profité de la mauvaise lecture de jeu de l'un des défenseurs centraux du Racing club pour lancer le match. Il donnait déjà l'avantage à GMT après 30 minutes. Les joueurs de RCO réagissaient dans la foulée, mais manquaient de réalisme. A deux reprises, ils ont touché le poteau. A force de beaucoup pousser, ils seront alors récompensés à l'heure de jeu. Fabrice Ilafa, auteur d'un doublé, a fait plier le match en l'espace de 5 minutes. Il égalise à la 60e minute avant de marquer le second but à la 65e minute sur un exploit personnel.

Bolesko Okemba, l'entraîneur heureux, a livré le secret de leur victoire tout en reconnaissant que son équipe, qui monte en ligue 2, a beaucoup

à apprendre avant de viser plus haut. « *Le but qu'on a encaissé est une erreur au niveau de l'axe. Le défenseur, au lieu de renvoyer le ballon, a commis une erreur qui nous a coûté cher. Quand je suis rentré au vestiaire, j'ai parlé à mes poulains et c'est pour cette raison qu'ils sont revenus en deuxième mi-temps avec de meilleures intentions. Je suis déjà en Ligue 2. On va se battre pour se maintenir d'abord et espérer la montée après deux ans maximum* », a-t-il déclaré.

Si la Fécofoot respecte le quota réservé à la Ligue de Brazzaville (2), le CFFGMT lui aussi jouera en Ligue intermédiaire. Cette équipe qui jouera le samedi prochain la finale de la coupe de la ligue



RC Olympique /Adiac

a été plébiscitée meilleure formation de cette saison par les organisateurs. « *Les deux équipes ont présenté un jeu plein. Tous ceux qui ont assisté à ce match ont favorablement apprécié le niveau des équipes de Brazzaville. Il y a plein de jeunes qui ont de l'avenir. J'en suis satisfait, mais la course continue. Samedi prochain, il y a la finale de la coupe de la ville toujours avec GMT qui*

est plébiscité au niveau de la ligue comme meilleure équipe de la saison pour la simple raison qu'elle joue deux finales (...) Cela dépend du quota de la fédération. Si les deux places sont retenues, ces équipes montent en ligue intermédiaire de la Fécofoot », a commenté Abraham Soumbou.

Le chemin pour arriver à cette étape a été très long. Il

a débuté par un championnat avec 64 équipes avant de sélectionner les 16 meilleures qui ont disputé les plays off remportés par RCO. Le président de la ligue de Brazzaville a décidé d'organiser l'année prochaine le championnat d'élite « avec les équipes qui vont jouer les plays off. Nous allons jouer un championnat en aller et retour », a-t-il conclu.

James Golden Eloué

NOUS AVONS PENSE A VOUS !

Formations professionnelles de qualité à votre portée

100% pratique



Début des formations : 16 oct. 2017
Inscription à partir 02 oct.2017: 10 000F

**Maintenance - Réseau informatique & Internet
Linux & Windows Server - Sécurité informatique
Programmation - Gestion projet - Bureautique**

Choisissez vos jours
■ **lundi à vendredi**
■ **samedi à dimanche**

Choisissez votre formation
■ **en groupe**
■ **ou personnalisé**

Prix abordable
35 000 à 75 000 F/mois



06 621 45 25 / 05 345 78 62

E-mail : kdcomputer2011@gmail.com

849, rue Voula Plateau des 15 ans (vers la pharmacie Jagger) Brazzaville - Congo

unicef | pour chaque enfant

AVIS DE VACANCE DE POSTE N°507680

Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance cherche à recruter Un(e) Spécialiste en Protection

Sous la supervision de la Représentante Adjointe, le/la Spécialiste en Protection aura sous sa responsabilité :

1. L'appui aux programmes/projets de développement et de planification,
2. La gestion des programmes, le suivi et l'atteinte des résultats,
3. L'appui technique et opérationnel pour la mise en œuvre du programme,
4. L'innovation, la gestion des connaissances et des compétences.

Profil requis pour le poste

- Nationalité Congolaise (République du Congo).
- Un diplôme universitaire supérieur (au moins un Master) en développement international, droits humains, psychologie, sociologie, droit international et autre domaine des sciences sociales.
- Un minimum de 5 années d'expérience professionnelle dans la planification du développement social et de la gestion dans la protection de l'enfance et autres domaines connexes au niveau international ; une expérience pertinente dans la protection de l'enfance et des domaines connexes, élaboration d'un programme/projet et gestion dans une Agence du système des Nations Unies ou une organisation est un atout. Une expérience dans des contextes humanitaires et de développement serait également un atout supplémentaire.
- Capacité d'analyse et de conceptualisation.
- Aptitude à travailler en équipe dans un environne-

ment international et multiculturel.

- Capacité à établir des relations de travail harmonieuses et efficaces
- Aptitude à communiquer et à négocier.
- Aptitude à diriger et à superviser.
- Connaissance de l'outil informatique et de ses applications communes.
- La maîtrise du français et de l'anglais est requise. La connaissance d'une autre langue officielle de l'ONU ou d'une langue locale serait un atout.

Conditions de service

- Contrat Temporaire (364 jours), renouvelable une (1) fois selon les besoins du programme et la validité du poste.
- Grade : NO-C, selon la grille des Nations Unies.
- Lieu d'affectation : Brazzaville - CONGO, avec des déplacements à l'intérieur du pays.

Dépôt de Candidatures au plus tard le 31 octobre 2017 à 23 heures 55 minutes

Titre du poste : Spécialiste en Protection, NO-C- Brazzaville

Numéro de publication : 507680

COMMENT POSTULER :

Rendez-vous sur le site UNICEF avec le lien suivant : <http://jobs.unicef.org/cw/en-us/job/507680> et CLIQUEZ SUR « APPLY » pour commencer. IMPORTANT : Les candidats doivent IMPERATIVEMENT disposer d'une adresse électronique fonctionnelle avant de postuler.

NÉCROLOGIE

Les enfants Mahouka, Sylvie, Nantaise, Bokis Gamthelet, Brinche Joflay et Robson Milan annoncent aux parents, amis et connaissances le décès, le 8 octobre 2017 à Brazzaville, de leur père Jacques Mahouka (papa gentil). La veillée mortuaire se tient au n°69 de la rue Loualou, à Moukondo. La date et le programme d'inhumation seront communiqués ultérieurement.



La direction générale du quotidien Les Dépêches de Brazzaville a le profond regret d'informer les parents, amis et connaissances du décès de l'agent Jacob Stéphane Malongani, survenu le 11 octobre 2017 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile du défunt sis n°1 bis, rue Matingou Clément quartier Sangolo OMS, à Madibou.

Le programme et la date des obsèques vous seront communiqués ultérieurement.



IN MEMORIAM

17 octobre 2010-17 octobre 2017
Voici 7 ans que tu nous as quittés, en nous laissant le cœur brisé. Nous avons l'espoir que là où tu es à côté du père céleste, tu veilles sur nous et nous garderons toujours une pensée pieuse pour ta mémoire. Ta très chère chérie, tes enfants et petits fils Mosseli.



pwc

Responsable Ressources Humaines PricewaterhouseCoopers - République du Congo

PwC Congo appartient à un réseau international présent dans 157 pays, constitué de plus de 223 000 collaborateurs. Notre mission est d'accompagner nos clients à travers nos différents métiers : l'audit, l'expertise comptable, le conseil et les activités juridiques et fiscales. En tant que leader mondial des services intellectuels, nos collaborateurs constituent notre principale ressource.

Dans le cadre du renforcement de l'accompagnement de nos équipes, nous recherchons un professionnel des Ressources Humaines expérimenté et dynamique pour occuper le poste de **Responsable des Ressources Humaines** à PricewaterhouseCoopers Congo.

Rendant compte à l'Associé en charge du bureau et au Responsable des Ressources Humaines du territoire, vous aurez la responsabilité globale des opérations liées aux Ressources Humaines au Congo.

Les tâches principales incluront :

- L'administration générale des ressources humaines ;
- La revue, l'adaptation et la mise en œuvre des stratégies, des politiques et des programmes de développement du capital humain élaborés par l'équipe territoriale du département Human Capital, qui contribueront à faire de PwC un employeur de choix ;
- L'assistance dans les processus de recrutement, de (re)déploiement et de cessation.

Qualification minimale, Expérience, Connaissances et Aptitudes :

- Un diplômé de l'Enseignement Supérieur avec une qualification reconnue en Ressources Humaines ou diplôme équivalent.
- Au moins 5 années d'expérience dans le domaine de la gestion des Ressources Humaines.
- Capacité de travailler dans un environnement flexible et stimulant.
- Connaissance solide du large éventail des spécialités des Ressources Humaines.
- Une solide expérience dans l'examen des stratégies liées aux Ressources Humaines à un niveau supérieur.
- Capacité d'opérer aussi bien au niveau stratégique qu'opérationnel.
- Capacité d'anticiper et de gérer le changement.
- Bilingue français - anglais

Les candidats devront envoyer leur dossier de candidature comprenant un curriculum vitae détaillé, une lettre de motivation et trois références professionnelles (contacts valides) par email à recrutementrrh.pwc@gmail.com au plus tard le 25 octobre 2017.

À VENDRE



Pointe-Noire :

Deux(02) parcelles clôturées jumelées quartier Mongo Kamba-ligne André Jacques arrêt sénégalais. Grande maison d'habitation et boutique sur grandes avenues
Téléphone : 06 961 66 34 / 05 525 75 48

UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



www.lesdepechesdebrazzaville.fr

ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

Un salon s'est tenu dans la ville océane

De nombreux élèves et étudiants de la capitale économique du Congo ont pris part, du 13 au 14 octobre, à la rencontre organisée par Clavis Atlas Services.

Tenu sur le thème « Orientation comme vecteur de réussite » et sous le triptyque « un diplôme, un métier, un emploi », la rencontre avait pour objectif de redéfinir les canaux de réussite de la jeunesse congolaise et de faire le point sur la capacité de leur orientation. Aujourd'hui, l'orientation scolaire et professionnelle est un sujet-clé dans la vie d'une personne en quête d'un emploi sûr. Et se poser les bonnes questions s'avère également essentiel pour trouver sa voie. En organisant ce salon, Clavis Atlas Services a permis à de nombreux jeunes, élèves et étudiants évoluant à Pointe-Noire, de s'informer sur les différents métiers et filières disponibles sur le territoire mais surtout de découvrir des voies auxquelles ils n'auraient peut-être pas pensé. Ponctué d'échanges fructueux en informations et en enseignements, ce salon a énuméré des pistes plus larges permettant

à ces élèves et étudiants de booster leur parcours scolaire et professionnel.

Le premier jour a été consacré aux conférences-débats sur les thèmes « Orientation scolaire et professionnelle comme gage de réussite », « Auto-entrepreneuriat pour susciter des vocations » (financement des micro-entreprises), « Architecture et offres de formation à l'université Marien-Ngouabi », « Écoles et universités connectées à Internet pour tous ». Le second jour a porté sur les thèmes « Orientation comme levier de développement humain dès la base du parcours scolaire », « Les offres de formation dans les centres d'éducation et de formation par l'apprentissage », « Partir étudier avec une agence de placement académique à l'étranger ». La présentation des nouveaux sentiers scolaires et professionnels comme les métiers ferroviaires, de l'air, de l'orientation, du numérique, de banque, des transports (logistique), de mer et du pétrole leur a poussé à réfléchir sur leur choix et d'avoir une connaissance sur l'environnement socio-économique du pays.



Une vue des participants Crédit photo:Adiac»

Dans son mot de circonstance, la directrice de Clavis Atlas Services, Flavie Oyabi Lombo, a donné l'importance de ce salon qui apporte une place de choix à la revalorisation du triptyque « un diplôme, un métier, un emploi ». « L'orientation se rapporte

sur une série d'activités qui permet aux citoyens de déterminer leurs capacités, leurs compétences et leurs intérêts de prendre les décisions en matière d'éducation, de formation, d'emploi et de gérer leur parcours de vie professionnelle », a-t-elle dit. Notons que ce salon

a permis aux organisateurs d'échanger, d'informer et surtout de conseiller ces jeunes ponténégrins sur leurs projets d'études, de formation et de parcours professionnel en vue de leur insertion dans la vie active.

Hugues Prosper Mabonzo

MUSIQUE

Dady Bilongo sort son 2^e opus «Soleil levant»

L'album «Soleil Levant» a été présenté, le 14 octobre, dans la salle de conférence de l'Église évangélique du Congo (EEC), paroisse du plateau, à Pointe-Noire.

L'album «Soleil Levant» contient 12 titres, tous inspirés par la parole divine et tirés des cantiques religieux. « Nous venons dans ta maison », « Soleil levant », « Apprends-moi à t'aimer », « Kumisama », « Worship medley », « Écoute-moi seigneur », « J'entre dans ton jardin », « J'aimerais le dire » sont entre autres les titres qui meublent cet album disponible en support cd et dvd dans

les différentes paroisses de l'EEC. « Par cet opus, nous venons exister chez vous, partager avec vous nos émotions, nos peines, nos soucis, nos joies et pleurs au moyen de ces cantiques », a dit Dady Bilongo.

De nombreux serviteurs de Dieu, chantres et instrumentistes de diverses paroisses de l'EEC mais aussi d'autres confessions religieuses ont participé à la réalisation de l'album, symbolisant ainsi l'amour fraternel et le goût du partage. « En faisant «Soleil levant», nous avons été animés par le désir de communiquer notre message car le musicien chrétien fait la musique pour

Dieu. Pour nous, le chant chrétien c'est aussi un texte ayant un support mélodique et soutenu par une harmonie capable de pénétrer l'âme », a-t-il poursuivi. Placés sous l'esprit d'adoration aux mélodies douces et mélancoliques, les douze titres de l'album dont neuf sont chantés en featuring avec d'autres chantres accompagnent l'homme dans la méditation de la parole divine et dans l'exaltation inédite de la présence du seigneur. Les rythmes tels la rumba, l'afrobeat, le blues, le tcha tcha tcha, le makossa savamment dosés avec le texte rendent l'album plus que réussi dans son orchestration et sa musicalité. Après la consécration de l'opus par le révérend pasteur Antoine Ndombolo Kintombo, pasteur responsable de la paroisse du Plateau, la séance de dédicace de l'album par Dady Bilongo a mis fin à l'activité.

Membre de l'EEC, Dady Bilongo a toujours servi Dieu depuis sa tendre enfance comme élève de l'école de dimanche puis comme choriste dans plusieurs groupes et chorales à Brazzaville et Pointe-Noire (Chorale annexe Mpaka, chorale Plateau. Récemment, il a été promu secrétaire consistorial de la musique. C'est en 2012 qu'est sorti son premier album «Kolo limbissa ngai».

Hervé Brice Mampouya

Quatuor Béla se produira dans la ville côtière

Sur invitation de l'IFC (Institut français du Congo), le Quatuor Béla, l'une des plus brillantes formations françaises dans la musique classique et contemporaine, séjourne à Pointe-Noire. Le groupe y offrira deux concerts respectivement le 18 octobre en l'église Saint-Jean-Bosco et le 21 octobre dans la salle des mariages de l'Hôtel de ville.

Les Ponténégrins en général et les amoureux du bon son en particulier devraient noter les deux rendez-vous exceptionnels de Quatuor Béla qui «chaque fois offre des moments de musique rares,

du public ponténégrin, livrera deux concerts exceptionnels aux tonalités différentes. Dans le répertoire du premier concert intitulé «Folklores imaginaires», qui sera présenté gratuitement à Saint-Jean-Bosco, le



singuliers, déroutants, forçant le respect de toute la profession et hypnotisant un public toujours plus demandeur».

Réuni autour du désir de défendre tous les répertoires, du classique à la création contemporaine, le Quatuor Béla, ensemble fondé en 2006, est composé de quatre musiciens des CNSMD de Lyon et Paris, à savoir Julien Dieudegard et Frédéric Aurier (violons), Julian Boutin (alto) et Luc Dedreuil (violoncelle). Ce groupe, qui vient à la rencontre

public retrouvera et découvrira les œuvres des compositeurs comme Ligeti, Ravel, Schulhoff et Janacek. Le second concert, intitulé «Bach et Britten», qui aura lieu dans la salle des mariages de la mairie centrale, réserve une part belle à Jean-Sébastien Bach et Benjamin Britten, deux grands de la musique écrite occidentale. Le Quatuor Béla sera aussi sur la scène de l'IFC de Brazzaville, le 20 octobre. Il se produit au Congo avec le soutien de la SPEDIDAM.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga



Dady Bilongo présentant son album crédit photo:Adiac»

TAEKWONDO

La première édition de l'open grand prix a vécu

Dénoté Hamed Cissé, le grand prix de la ville océane de taekwondo a eu lieu, le 15 octobre, à l'Institut Thoma-Sankara, en présence de Joseph Biangou Ndinga et Hermes Wilfried Malanda, respectivement directeur départemental des Sports et de l'Éducation physique et président de la ligue départementale de Taekwondo.

L'hymne national de la République du Congo a marqué le début de la rencontre. Le directeur départemental des Sports et de l'Éducation physique, donnant officiellement le coup d'envoi, a exhorté les athlètes compétiteurs à respecter les lois et le règlement qui régissent la pratique du taekwondo.

Pour sa part, en sa double qualité de ceinture noire cinquième dan et de président de la ligue départementale de taekwondo de Pointe-Noire, Hermes Wilfried Malanda a rappelé que Hamed Cissé fut arbitre de troisième degré,



Une vue des compétiteurs au début de la cérémonie

entraîneur national et départemental de taekwondo. Ce dernier, décédé il y a une année et six mois, était ceinture noire quatrième dan.

C'était un maître qui avait in-

carné la pratique du taekwondo et toutes les vertus de cet art martial, notamment son enseignement, sa nature et son dévouement. Ceci pour dire aux praticiens de ce sport

qu'en plus d'être un art martial et une discipline sportive, le taekwondo représente aussi à la fois un état d'esprit et une philosophie. « Cette première édition, open de grand prix

Hamed Cissé, est un panel de regroupement des taekwondoïstes de tous les horizons en vue de surpasser les limites et démontrer les capacités des compétiteurs, d'arbitres, de coachs et de dirigeants pour un seul but, celui de vulgariser et œuvrer pour le développement du taekwondo. Ainsi, je ramène tout vers la base des valeurs de taekwondo, à savoir la loyauté, la courtoisie, la combativité, la persévérance et la maîtrise de soi », a indiqué Hermes Wilfried Malanda.

Les résultats de cette édition se présentent comme suit :

1^{re} catégorie moins de 58 kilos : premier, Geoffrey Ebouenet; deuxième, Rosny Matadi.

2^e catégorie moins de 68 kilos : premier, Gédéon Olonghot; deuxième, Prudent Boundimbou.

3^e catégorie moins de 80 kilos : premier, Thyeste Bitsangou; deuxième, Ousmane Koïta.

Séverin Ibara

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



COMPLEXE SPORTIF « LA CONCORDE »

Les notables conjurent "le mauvais sort"

L'imaginaire collectif congolais avait jusque-là rendu les notables responsables des contre-performances de l'équipe nationale de football au complexe sportif de Kintélé. Pour vaincre ce mauvais signe indien, un rituel a été organisé, le 14 octobre, sur les lieux.

La cérémonie a réuni pratiquement toutes les composantes de la notabilité téké dont la Cour de Makoko, conduite par le Ngâ-Mpo, cinquième vassal dans la chefferie téké. On y a noté également la participation du ministre des Sports et de l'éducation physique, Hugues Ngouélondélé, ainsi que trois de ses prédécesseurs, notamment le général Eta-Onka (facilitateur), Henri Okemba et Grégoire Lefouoba. Les

« Au fond, c'est le problème de terre »

anciens Diables rouges, médaillés d'or aux premiers Jeux africains 1965 et champions d'Afrique 1972, ont également été associés à cette cérémonie. Face au ministre des



Rituel des notables au stade de l'Unité. Crédit photo Adiac

Sports et de l'éducation physique, le dialogue a été sans équivoque. « Au fond, c'est le problème de terre », a souligné Claude Moukoulabeka, un des notables facilitateurs. Il a, par ailleurs, évoqué la réparation et la justice sociale pour résoudre le problème d'expropriation à Kintélé sur le site où est sorti de terre le complexe sportif « La Concorde ». Les Diables rouges n'y ont remporté qu'un seul match depuis son inauguration en 2015. Les langues se sont déliées pour dire

que ces contre-performances sont nées des frustrations de terriens. « Si c'est le cas, les choses ne doivent plus se passer de la sorte. Si ce n'est pas le cas, vous posez un acte symbolique pour vous dédouaner de sorte que vous ne soyez plus pointés du doigt », a indiqué Hugues Ngouélondélé, s'adressant aux notables, avant le rituel qui s'est déroulé au centre même de l'aire de jeu du stade de l'Unité. « Ouvrons nos cœurs », pou-

vait-on entendre des notables qui se sont dédouanés des intentions qu'on leur prêtait. Ils ont renvoyé la balle dans le camp du onze national. Toutefois, certains techniciens du football s'accordent à dire que le rituel en lui-même ne peut rien si le niveau de l'équipe nationale est bas. Il n'y aura donc pas de victoire par miracle si les joueurs ne travaillent pas d'arrache-pied. D'ailleurs, le tout prochain match des Diables rouges se disputera dans ce même stade, en novembre, prochain face

à l'Ouganda dans le cadre des éliminatoires de la Coupe du monde Russie 2018 pour laquelle le Congo est déjà éliminé. Ce sera un premier test. Les interprétations tous azimuts s'en suivront assurément selon l'issue de ce match.

Hugues Ngouélondélé a, pour sa part, rassuré les notables que l'État mettra tout en œuvre pour trouver une solution à leurs revendications. « Nous allons, très prochainement, mettre en place une commission qui réfléchira sur les mécanismes devant permettre à l'État de vous payer », a déclaré Hugues Ngouélondélé. Selon lui, il n'est pas question de brader l'honneur de tout un pays, de toute une nation pour des problèmes qui, au fond, ont des

« Ouvrons nos cœurs »

solutions. Le ministre des Sports a, d'ailleurs, déjà amorcé un travail concerté avec les huissiers de justice à propos de ce dossier. Le dénouement sera sans nul doute heureux pour les uns et les autres.

Rominique Makaya

MUSIQUE

«Serrez vos ceintures», un maxi single prometteur

La nouvelle oeuvre de Yo'Man est le fruit de la maison Loub's production, managée par Bien-Aimé Miayoukou Biantalou, ex-manager et cofondateur du groupe musical Embeudah musik.

Pratiquant le style Afro-beat, Yo'Man est un rappeur à la base. Il vient de lancer un maxi single de quatre titres dont «Serrez vos ceintures» ; «Tu veux ou tu ne veux pas», un featuring avec l'artiste Espi. ... Ces deux chansons promotionnelles sont encore en audio, le temps de bien les découvrir avant la finition des clips vidéos.



La maison Loub's production a pour mission de faire connaître l'audio de ce maxi single. « Nous venons de sortir le titre phare de ce maxi single Serrez vos ceintures. Deux chansons sont actuellement en promotion à travers certaines radios internationales, telles que Radio Nostalgie, Africa n°1, Hit radio, Ebène radio, ... Toujours dans le cadre de la promotion, notre maison Loub's production a signé un contrat de distribution avec une maison habiletée qui mettra le son de ce maxi single sur I Tune, ... », a déclaré Bien-aimé Miayoukou Biantalou.

Après la sortie de Serrez vos ceintures, l'artiste a décidé de s'associer à des danseuses Adelia Christella Ngakinoni alias La tigresse, Mercia Dieuville Ngakinoni alias KG Love et Jolvelina Ngakinoni alias Mystique, ainsi qu'un chorégraphe nommé Flex, pour donner encore plus de tonus à cet opus.

Qui est l'artiste Yo'Man ?

Yo'Man, de son vrai nom Tako Collin Elroy

Diery, est un artiste de nationalité congolaise. Il est né en 1997 à Pointe-Noire, d'un père camerounais et d'une mère congolaise. Chanteur depuis sa tendre enfance, il intègre, en 2010, un groupe amateur de rap appelé 909, où il apprend à travailler en équipe avec les jeunes de sa génération. Il enregistre avec son équipe dix titres de 2010 à 2012, parmi lesquels «MMA», «Ange ou démon» et «On ne te connaît pas». En fin 2015, il crée, avec les jeunes artistes chanteurs de son quartier (Prince wizzy, C boss, 8L black et Capo) Plateau de 15 ans, un groupe Afro-beat appelé Lumière d'Afrique. Avec ce groupe, ils enregistrèrent sept titres et firent plusieurs show dans les boîtes de nuit et kermesses de Brazzaville.

L'artiste épate toutefois sur scène, dans les Freestyles de rue. Il attire l'attention des habitants des quartiers Plateaux, Bagnolles et Mougali y compris le manager Bien-aimé Miayoukou Biantalou en 2016. En novembre de la même année, il décide de quitter le groupe Lumière d'Afrique et se lance dans une carrière. Il sort plusieurs titres et featuring avec les artistes de différents labels de musique du nord au sud de la ville de Brazzaville. En août 2017, il démarre une carrière professionnelle et signe un contrat de production et de management avec le label Loub's Production.

Bruno Okok ana

ASSISTANCE

Le FFPM fait don de vivres aux habitants de l'auspice Paul Kamba

La Fédération des femmes pour la paix mondiale (FFPM) a offert, le 14 octobre à Brazzaville, un don de vivres et de non vivres aux personnes du 3e âge, internées à l'auspice Paul Kamba à Poto-Poto, 3e arrondissement de la capitale du Congo.

Le geste généreux est fait dans le cadre de la commémoration, en différé à Brazzaville, de la Journée internationale des personnes âgées fêtée le 1er octobre de chaque année.

La Journée internationale des personnes âgées



Des responsables de l'ONG en compagnie des pensionnaires de l'auspice Paul Kamba (adiac)

a été créée pour sensibiliser le public aux questions touchant les personnes âgées, telles que la sénescence et la maltraitance. C'est aussi une journée pour apprécier les contributions que les personnes âgées apportent à la société. « Nous considérons ces personnes âgées parce que nous nous référons à la Bible qui nous renseigne sur les trois étapes de la vie humaine. En faisant ce geste, nous rassurons notre avenir car on est bien conscient que tous arriveront un jour à la vieillesse », a indiqué Petronie Bayissa, vice-présidente de l'ONG FFPM.

Dans les sociétés africaines, les personnes du 3e âge sont souvent délaissées à elles-mêmes et parfois sont la cause des conflits intergéné-

rationnels.

En 2014, les gouvernements du monde entier ont adopté une résolution au Conseil économique et social qui reconnaît que les formes de discrimination, de ségrégation, de mépris fondées sur l'âge peuvent être fondées sur l'idée que le délaissement des personnes âgées et la discrimination à leur égard sont acceptables.

A Brazzaville, l'ONG FFPM qui est l'une des organisations consultantes auprès de l'Organisation des Nations unies œuvre aux côtés des personnes du 3e âge pour les aider à surmonter certaines réalités de la vie sociale.

« Nous sommes présents un peu partout au monde et au Congo. Très active, notre ONG aide les mamans dans le domaine de l'agriculture. Nous renforçons leurs capacités dans le domaine de l'éducation, nous les encourageons à vivre mutuellement et œuvrons pour la promotion de la paix et des valeurs universelles », a ajouté Petronie Bayissa.

Ailleurs dans le monde comme à Brazzaville, la discrimination envers les personnes âgées est une attitude largement répandue et préjudiciable. La négligence et la maltraitance de celles-ci apparaît souvent comme une norme sociale et, par conséquent, est acceptable. C'est une réalité qui se manifeste de différentes manières dans la plupart des sociétés et trouve son expression dans les attitudes des individus.

Pour atténuer cette triste réalité des sociétés, l'ONG FFPM compte rassembler, à Brazzaville, les différentes couches sociales pour conforter la paix intergénérationnelle.

« Très ultérieurement, nous allons organiser, avec la collaboration de toutes les femmes qui œuvrent pour la paix, des colloques pour jouer notre partition en confortant les initiatives en faveur de la paix nationale », a-t-elle promis.

Fortuné Ibara